

HÉRISSON

LE JOURNAL DE L'INFORMATION PIQUANTE DE LA CGT CGI

la
cgt
CGI

Faire le choix de
l'action collective



Adhérer à la CGT-CGI



GRÈVE FÉMINISTE

DÉFERLANTE POUR L'ÉGALITÉ

Le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, nous ferons la grève féministe partout dans le monde pour

- *Affirmer notre solidarité avec les femmes du monde entier* qui subissent la répression, la négation de leurs droits, à commencer par nos sœurs d'Afghanistan, violemment réprimées par les talibans et abandonnées par les pays occidentaux
- *Exiger des moyens pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles*, sachant que pour les seules violences conjugales, le Conseil Economique Social et Environnemental estime à 1 milliard l'investissement nécessaire. Afin de prévenir toutes les formes de violence, il est indispensable d'accompagner et protéger les victimes, de former toutes les personnes qui travaillent à leurs côtés, de sanctionner les agresseurs, de faire appliquer les lois existantes et de compléter la législation.

- *Exiger l'égalité salariale et professionnelle* et dénoncer le fait que les femmes sont toujours payées un quart en moins. En France, c'est comme si nous arrêtons d'être payées chaque jour à partir de 15h40
- *Revendiquer la revalorisation des métiers féminisés*, la fin de la précarité et des temps partiels et l'application de la loi qui – depuis 50 ans ! – prévoit un salaire égal pour un travail de valeur égale
- *Obtenir le rattrapage des pensions* des femmes retraitées qui sont inférieures de 40% à celles des hommes
- *Exiger un investissement financier et un recrutement massif dans les services publics*, notamment dans les secteurs du soin, du lien et de l'éducation pour socialiser les tâches domestiques !
- *Développer une éducation féministe et égalitaire* qui lutte enfin contre les stéréotypes et les violences et qui donne à tou-te-s la possibilité de réussir leur parcours scolaire et professionnel
- *Exiger l'allongement des délais pour l'IVG* et l'accès sur l'ensemble du territoire à des centres IVG

Ce 8 mars, nous serons à la veille des élections présidentielles. Le gouvernement et le patronat bloquent toute avancée et multiplient le *féminisme washing*. Pire, la réaction masculiniste s'organise relayée par l'extrême droite qui revendique un discours sexiste, raciste et LGBTQ-phobe. Partout dans le monde, la première chose que font ces partis réactionnaires quand ils arrivent au pouvoir, c'est de remettre en cause les droits fondamentaux des femmes.

Alors que la « grande cause » d'Emmanuel Macron s'est avérée une vaste opération d'enfumage, que les idées misogynes relèvent la tête, nous donnons rendez-vous à toutes les femmes, à tous et toutes les féministes. Le 8 mars, on s'arrête tou-te-s. On se met en grève. Plus de bla bla, plus de promesses sans lendemain, des actes. Ne nous libérez pas, on s'en charge !

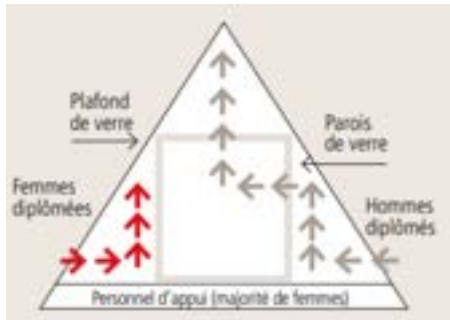
Lire l'appel complet [ICI](#).



Femmes ingés, cadres et agents de maîtrise toutes concernées !

Inégalités de salaire et plafond de verre

Les femmes sont moins payées que les hommes à niveau d'études ou de responsabilité équivalents, elles touchent moins de primes, sont moins souvent encadrantes et accèdent moins aux postes de direction.



Plafond de mère

En début de vie professionnelle, le « soupçon de maternité » freine l'embauche et la prise de responsabilité. Avec 44h30 de temps de travail moyen pour les cadres, soit les femmes ne voient pas leurs enfants, soit elles renoncent à une partie de leurs responsabilités et de leur salaire en passant à temps partiel !

Ségrégation professionnelle

Plus diplômées que les hommes, les femmes exercent majoritairement dans les métiers du soin et du lien, de l'action sociale, de l'enseignement et du secteur tertiaire, tous dévalorisés financièrement. Elles restent encore très minoritaires dans les secteurs les plus rémunérateurs.

Télétravail et garde d'enfants

En première ligne pour pallier à la fermeture des écoles et des crèches, les femmes sont sommées de télétravailler tout en gardant leurs enfants. Résultat : augmentation du stress, des cas de burn-out, de la pression accrue des managers et du sentiment de mal être son travail.

CE POSTE
N'EST PAS
ADAPTÉ POUR



#VIEDEMÈRE

Ensemble contre l'extrême droite

Le 8 mars rage against the machism

Il est aujourd'hui normal d'imaginer un candidat d'extrême droite au second tour de l'élection présidentielle, chose qui paraissait impensable il y a vingt ans. Nous sommes désormais habitués à ce que les thèmes, les arguments et les acteurs d'extrême droite soient au cœur du débat public et de la vie politique française. Toutefois, cette banalisation ne doit pas nous faire oublier le danger que cela représente pour nos droits, pour nos libertés et, de manière criante, pour les droits des femmes.



Eric Zemmour est, pour sa part, ouvertement misogyne ([exemple ici](#)). Il n'est pas difficile d'imaginer le mal que ses idées, et leur médiatisation et légitimation consécutive, font à la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

De son côté, Marine Le Pen privilégie le dévoiement des discours progressistes. Elle utilise la laïcité pour ostraciser les femmes musulmanes. Elle [manipule la question du harcèlement de rue](#) pour pointer du doigt les immigrants. Ses convictions conservatrices et rétrogrades refont surface lorsqu'elle prône une politique nataliste pour contrer le grand remplacement imaginaire qui peuple ses cauchemars.

Face à la place grandissante que prend l'extrême droite dans la vie publique, dans nos médias, dans nos rues, il est en notre pouvoir de contre-attaquer.

Le 8 mars, marchons ensemble pour que résonne dans les rues, dans les médias et dans les esprits l'idée qu'une société juste implique la reconnaissance incontestable des droits sexuels, reproductifs, au travail et du travail de toutes les femmes.

Les femmes et la Commune de Paris

La lutte pour l'émancipation des femmes ne date pas d'hier.

Au moment de la révolution française, Olympe de Gouges, une des premières féministes qui a laissé son nom dans l'histoire, a été guillotinée après avoir écrit « La déclaration des droits de la femme et de la citoyenne », s'être battue contre la peine de mort et l'esclavagisme. Ce ne sont pas les idées, ni les écrits, les lois, qui manquent, c'est la conscience que les femmes devront les imposer à toute la société... Cela ne viendra pas automatiquement.

Les femmes ont participé aux luttes sociales qui se sont succédées au long du 19^e siècle.

Parmi celles-ci, une lutte historique, qui a marqué la mémoire du mouvement ouvrier, a vu leur condition changer de manière radicale, sur une période bien courte certes, mais qui fait encore référence aujourd'hui : la Commune de Paris.

En septembre 1870, Napoléon III abdique suite à la défaite militaire contre la Prusse. Le gouvernement bourgeois qui va lui succéder « abandonne » les travailleurs parisiens, et envisage de les désarmer après quatre mois de guerre. C'est le début de l'insurrection : pour la première fois de l'histoire, les ouvriers prennent le pouvoir et vont le garder pendant plus de deux mois... période pendant laquelle ils vont bien plus faire progresser leurs conditions de vie que ne l'avaient fait, et ne le feront par la suite, tous les gouvernements. Et les femmes vont elles aussi monter sur la scène politique et améliorer considérablement leur sort.

A l'époque, les inégalités salariales étaient fortes : les hommes gagnaient deux fois plus que les femmes. La plupart d'entre elles sont ouvrières. En plus de leur travail, elles s'occupent de leur famille. Ce n'est pas sans rappeler la situation actuelle... Souvent, elles sont obligées de se prostituer pour vivre. *Louise Michel*, communarde de la première heure, résumait la situation ainsi : « Les femmes, surtout, sont le bétail humain qu'on écrase et

qu'on vend ». Et elle donna le ton pour la période qui s'ouvrait : « Notre place dans l'humanité ne doit pas être mendiée, mais prise ».

Certes, pendant la Commune, les femmes ne vont pas avoir le droit de vote, ni celui d'être élue. Pour autant, elles vont obtenir, entre autres :

- la reconnaissance de l'union libre : les veuves qui vivaient en union libre auront les mêmes pensions que les veuves qui étaient mariées. Une pension sera aussi versée à leurs enfants qu'ils soient issus d'un mariage ou non.
- l'interdiction de la prostitution qu'elles considèrent « comme une forme d'exploitation commerciale de l'être humain par d'autres êtres humains. »
- le début de l'égalité salariale : elle commencera à être appliquée pour les institutrices
- l'accès à l'éducation, gratuite, obligatoire et dégagée de toute religiosité
- la facilitation du divorce

Elles constituent des clubs, discutent, s'organisent.

Elles mettent en place des ambulances, et elles s'arment pour la défense de Paris, organisent et tiennent des barricades, au même titre que les hommes, même si cela restera dans des proportions moindres.

Beaucoup de patrons ayant fermé leurs ateliers, les communards en ont décrété la réquisition, avec pour objectif de relancer la production et de donner du travail aux ouvriers. Ce sont les femmes qui vont avoir la responsabilité du recensement des ateliers, et qui sont aussi à l'origine de l'organisation de ses ateliers coopératifs. Ils seront chargés d'assurer la production des produits de premières nécessités.

C'est parce qu'elles participent aux affaires de la Commune qu'elles se font entendre, mais c'est aussi parce que le pouvoir a

changé de mains que les femmes peuvent imposer l'amélioration de leur existence.

En avril, les femmes avaient créé « l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés ». Celle-ci affichait sur les murs de Paris : « la défense de la Commune, c'est la lutte pour le droit des femmes ». Dans leur texte, elles faisaient le lien entre le pouvoir de la bourgeoisie et leur oppression :

- « nos ennemis, ce sont les privilèges de l'ordre social actuel, tous ceux qui ont vécu de nos sueurs, qui toujours se sont engraissés de nos misères. »

- « nous voulons le travail pour en garder le produit, plus d'exploiteurs, plus de maîtres. »

- « toute inégalité et tout antagonisme entre les sexes, constituent une des bases du pouvoir des classes gouvernantes ».

Ainsi, lors de la Commune de Paris, les femmes faisaient directement le lien entre l'amélioration de leurs conditions de vie et le pouvoir en place.

Les avancées de la commune de Paris ne peuvent que leur donner raison !

Une conférence en vidéo, pour aller plus loin :



150 ans de la Commune :
Les femmes et la Commune
de Paris

Mobilisation sur les salaires - ça continue

8 Mars



17 Mars



Deux ans de crise sanitaire dans le pays ont mis en exergue la réalité de l'inégale répartition des richesses produites par le travail en France. Au moment où l'inflation galopante pèse sur nos budgets, et alors même que nous avons fourni les efforts nécessaires pour poursuivre notre travail malgré le COVID-19, nous assistons de concert au gavage des actionnaires et au retour de la « rigueur ». « Nous avons beaucoup

dépensé, il va falloir faire des économies » qu'on va bientôt nous asséner matin, midi et soir. Comme d'habitude, on privatise les profits mais on mutualise les pertes.

Face à cela, ça grogne. De nombreuses mobilisations ont lieu partout en France et dans tous les secteurs. A CGI, nos collègues bordelais nous montrent la voie. Après une première journée nationale interpro-

fessionnelle et intersyndicale de mobilisation le 27 janvier,

Exigeons ensemble la revalorisation des salaires des femmes le 8 mars et de toutes et tous le 17 mars.

Collectif féministe à CGI - A vos agendas



APÉRO

7 MARS 18H

- En Ile-de-France, rendez-vous à La Défense au 21 place de l'Iris
- Intéressé-e pour organiser un apéro près de chez toi ? Contacte-nous.



GRÈVE FÉMINISTE
8 MARS

- Pour faire grève, c'est facile : impute ton temps de grève en « absence non rémunérée autorisée ». C'est tout.
- Dès à présent, affiche la couleur sur Teams en [téléchargeant cette pastille](#) et en l'affichant en photo de profil.



VISIO

16 MARS 13H

Lien de la visio et toutes les infos sur le collectif ici

Délégué Syndical Central

Pascal GIFFARD BOUVIER 06.11.83.78.27

CBC

Randja KANOUNI
06.99.87.85.06

FS

Éric MARCOU
06.38.40.56.18

EUTM

EI Bachir MOUTIK
06.63.96.63.62

Grand-Est

Sylvie DAMON
06.69.40.27.14

Saïd BOUTAHRA
06 23 72 64 71

FGDC

Felix ROSAY
07.75.09.99.79
Arnaud GUIHENEUF
06.63.70.25.84

Grand SUD

Pascal GENTY
06.95.69.74.02
Franck ELIES
06.10.65.38.96

TPSHR

Jacques SANCHEZ
06 85 62 20 29
André LE CHUITON
06.98.94.15.67

Grand-Ouest

David CROCHU
06.76.01.24.20
Daniel MENUET
06 85 24 45 21



Twitter

<https://twitter.com/CgtCgiFrance>



47 rue des Docks, 69336 LYON

04.69.64.61.17
contact@cgt-cgi.com | www.cgt-cgi.com

Consultez tous les documents mis en ligne sur notre site CGI via ce [lien](#) ou sur l'intranet CGI à travers cet autre [lien](#)

Déléguées et représentantes CGI